

PLAN D'ACCÈS



cactus:studio/graphique - Mars 2012

- 1 - Aire aménagée des Bois du sud - Camping et loisirs
- 2 - Aire aménagée de Netcha - Camping et loisirs
- 3 - Chutes de la Madeleine
- 4 - Réserve Naturelle du Cap N'Dua

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA RÉSERVE

- Tous les jours, sauf le lundi, de 7 h à 16 h. Les visiteurs sont admis jusqu'à 15 h.

- L'accès est gratuit, mais réglementé et surveillé.

- Exceptionnellement, pour des raisons de service ou en cas de conditions météorologiques défavorables, la réserve peut être fermée.

En cas de doute, téléphonez au 43 61 24 : Parc Provincial de la Rivière Bleue - Antenne Grand Sud du service des aires protégées aménagées - Direction de l'Environnement.

RENSEIGNEMENTS :

Direction de l'Environnement de la province Sud : 24 32 55
www.province-sud.nc



LES CENTRES D'INTÉRÊTS



La côte sud-est

Entre la pointe de la Concession et les falaises rouges du Cap N'Dua, il y a plusieurs petites criques, cachées sous les cocotiers et les araucarias.

L'accès à ces lieux par la terre doit être demandé auprès des coutumiers du secteur.



La navigation dans le canal de la Havannah

C'est la voie prévue pour les navires venant du sud-est, de l'est et du nord-est. Elle permet, dans des conditions de sécurité satisfaisantes, d'atteindre le canal Woodin, puis le port de Nouméa. La mer peut y être parfois très difficile.



Le phare

Posé au sommet d'un cône de terre rouge, battu par le vent du large, il surplombe le canal de la Havannah. En contrebas, les ruines d'un bâtiment témoignent du passé. Celui-ci abritait, autrefois, les gardiens du phare et le télégraphe.



La baie de Prony et l'anse Majic

Cette dernière est le site de l'ancienne cabane des phares et balises, elle offre un lieu ombragé et un point d'eau parfois sec.

LA NATURE DANS TOUS SES ÉTATS



L'observation des baleines

Le phare du Cap N'Dua est aussi un observatoire privilégié pour suivre et étudier les baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*), qui s'ébattent, de juillet à octobre, entre la passe de la Sarcelle et l'île Ouen. Après l'été arctique, repues de petits poissons et de crustacés, elles entament une croisière de plusieurs milliers de kilomètres vers le nord, pour venir souffler, s'aimer et mettre bas dans les eaux plus chaudes du Pacifique tropical.



La forêt humide

La forêt humide est une formation végétale dense, au feuillage persistant, caractérisée par une strate arborescente haute et dont la canopée ne laisse passer que peu de lumière. Le sous-bois est constitué de jeunes plantes, qui assureront la régénération de la forêt, ainsi que des arbustes, des lianes, des fougères et autres épiphytes. La forêt humide dite « littorale » est une formation côtière bien représentée au Cap N'Dua. C'est une forêt mixte comportant des espèces typiques du littoral - *Araucaria columnaris* (*Araucariaceae*), le Tamanou - *Calophyllum inophyllum* (*Clusiaceae*), etc., auxquelles s'ajoutent de nombreuses espèces des maquis environnants. Elle est moins diversifiée qu'une forêt d'altitude, mais présente un fort intérêt au niveau de la conservation, en termes d'habitat pour la faune notamment, et de protection des sols contre l'érosion.



Le maquis minier

Le maquis minier est la formation végétale la plus répandue sur les montagnes du Grand Sud. Cette végétation est unique, dépaysante et d'une richesse insoupçonnable. Sa végétation est herbacée et/ou arbustive, plus ou moins buissonnante et composée de fleurs aux couleurs vives et étonnantes. Le maquis minier se développe sur sol rouge, latéritique, issu de l'altération de roches anciennes, les péridotites et les serpentinites. La grande majorité de ces formations résulte en fait de la destruction des forêts humides, essentiellement liée aux passages répétés des feux.



Un peu d'histoire

Le projet de construction du phare date de 1892. Le phare du Cap N'Dua, situé à l'extrême sud de la Grande Terre pour permettre d'améliorer la navigation dans le canal de la Havannah, a d'abord été un simple mât au sommet duquel était hissé une grosse lampe en cuivre. L'équipe de gardiens logeait sur le site dans une construction aujourd'hui en ruine. Plus tard, suite à un cyclone qui détruisit une partie de la construction, les gardiens se déplacèrent vers le site mieux protégé de l'anse Majic, baie de Bonne Anse. Chaque soir, ils gravissaient le sentier vers le sommet du Cap pour allumer la lanterne.



RÉSERVE NATURELLE DE CAP N'DUA



DESCRIPTIF DE LA RÉSERVE

La réserve naturelle du Cap N'Dua a été créée en 1972, par le Territoire de la Nouvelle-Calédonie, dans le but de préserver la biodiversité des lieux face à un développement intense de l'activité minière.

En 1990, suite à l'accord de Nouméa, la gestion des aires protégées est devenue une compétence des provinces. Aujourd'hui, ce site bénéficie d'un statut réglementaire de « réserve naturelle ». Son aire s'étend sur plus de 800 hectares, dans l'extrême sud de la Grande-Terre, sur la commune du Mont-Dore.

Il s'agit d'une des rares aires terrestres protégées ayant une façade littorale. Sa biodiversité est exceptionnelle : maquis arbustif, forêt humide, mangrove, faune diversifiée (27 espèces d'oiseaux, chiroptères, mammifères marins...). Cette réserve est en limite du Grand Lagon Sud, zone inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008. Elle est proche des terres coutumières des clans du Sud.

Elle est dotée d'un plan de gestion provincial, élaboré collectivement et lancé en 2008. Les objectifs du plan sont la protection et la conservation de la biodiversité ainsi que sa valorisation socio-économique au travers, notamment, de l'ouverture et de l'aménagement du site.

Le plan de gestion associe, dans une démarche participative, différentes directions provinciales, la Nouvelle-Calédonie, la mairie du Mont-Dore, la société Vale Inco et les coutumiers du secteur concerné.

Dans les forêts denses humides du littoral, milieux d'une biodiversité exceptionnelle, on distingue aisément des peuplements d'*Araucaria columnaris* et quelques autres d'*Araucaria nemorosa*.



Ce sont probablement les derniers peuplements d'*Araucaria nemorosa*, espèce classée « en situation critique » par l'UICN. La frange forestière qui s'étale entre le Cap N'Dua et le Cap de la Reine Charlotte est perchée sur des promontoires ou des plateaux, comme le Ko Mwa Nüri. Le sol rouge laisse apparaître, par endroits mis à nu, une cuirasse ferrugineuse, riche en métaux lourds et très peu fertile. La composition des sols impose une croissance lente aux végétaux et confère au paysage une atmosphère toute particulière.

Quelques balbuzards ou aigles pêcheurs (*Pandion haliaetus*) scrutent l'horizon, juchés au sommet des arbres côtiers.



LES ANIMAUX DE LA RÉSERVE

LE BALBUZARD

Pandion haliaetus est un grand rapace majestueux, à large répartition régionale. Il se nourrit de poissons capturés à la surface de l'eau. Son vol battu assez lourd n'a pas d'équivalent chez les grands oiseaux marins au plumage contrasté noir et blanc. Il construit son gros nid sur les arbres du littoral ou encore dans les cavités des falaises.



LE NOTOU

Ducula goliath est le plus grand pigeon arboricole connu. Il n'existe qu'en Nouvelle-Calédonie où il vit en forêt. Il se nourrit de graines et de fruits. Comme le Cagou, il ne pond qu'un œuf par an, aussi faut-il le protéger. À défaut de le voir, vous aurez toutes les chances d'entendre son chant guttural très caractéristique.



LES VISITEURS OCCASIONNELS

QUELQUES HABITANTS DE LA RÉSERVE

UNE FLORE EXCEPTIONNELLE

LE BOIS DE FER DU SUD

Gymnostoma deplancheanum, appelé « Bois de Fer du Sud » est un arbre tout particulier avec un feuillage insolite pouvant faire penser à des plumes, de loin. Cet arbuste possède d'excellentes propriétés pionnières ; sur les espaces dénudés, il est capable de se développer.



LA COURONNE D'OR

Deplanchea speciosa est un arbuste en maquis, un arbre en forêt. La couronne d'or, comme son nom l'indique, porte d'énormes inflorescences circulaires d'où jaillissent des fleurs tubulaires spectaculaires. Photographiez-les à volonté, tout en résistant à la tentation de les cueillir.



LE DRACOPHYLLUM

Dracophyllum verticilatum, avec sa silhouette élégante en plumeau, cet arbuste attire le regard et participe à l'originalité des paysages du Sud calédonien.



LES BALEINES

Megaptera novaeangliae est une espèce classée comme « en danger » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Pendant l'hiver austral, elle se trouve dans les régions tropicales pour la reproduction et, pendant l'été, elle s'alimente dans les régions polaires, où elle reconstitue ses réserves. La baleine à bosse détient le record de distance parcourue chez les mammifères avec plusieurs milliers de kilomètres par an.



L'ORCHIDÉE

Eriaxis rigida est une des orchidées endémiques parmi les plus grandes, les plus belles mais aussi les plus courantes de Nouvelle-Calédonie. On la trouve dans le maquis et elle fleurit d'octobre à décembre. Comme chez la vanille, la fleur ne dure qu'une seule journée. Résistez donc à la tentation de la cueillir.



UN PETIT PEUPLE DÉLICAT

LE PAPILLON BLEU

De nom scientifique *Papilio montrouzieri*, ce papillon est endémique à la Nouvelle-Calédonie. Présent dans la réserve, vous n'aurez aucune difficulté à le reconnaître grâce à sa magnifique couleur bleue métallique, se reflétant sous les rayons du soleil.



LE PHASME

Chitonitus brachysoma est un phasme, aussi appelé insecte feuille du fait de la forme de son corps qui prend l'aspect d'une feuille. Il se camoufle ainsi dans son milieu de vie, la forêt humide : c'est ce qu'on appelle le mimétisme.



RECOMMANDATIONS AUX VISITEURS

Vous évoluez à proximité de terres coutumières, respectez les lieux.

AVANT DE PARTIR

La réserve naturelle du Cap N'Dua se trouve à 2 heures de voiture de Nouméa. Renseignez-vous, avant de partir, sur son accessibilité. Les conditions météorologiques ont un réel impact dans le Grand Sud. Voici plusieurs numéros où vous renseigner :

Le Point I de Yaté – 46 06 25

Le Parc Provincial de la Rivière Bleue – 43 61 24

La direction de l'Environnement de la province Sud
24 32 55 (heures de bureau)

CIRCULATION

• Les voitures tout-terrain ne sont pas indispensables, mais recommandées, particulièrement en période humide.

• L'accès se fait par l'entrée principale de la réserve naturelle du Cap N'Dua. Il est interdit aux cyclomoteurs, quads et véhicules non immatriculés. La circulation est uniquement autorisée sur les pistes prévues et balisées. Les plaisanciers peuvent y accéder en mouillant dans l'anse Majic. Une piste autorisée permet d'atteindre le sommet du phare depuis la baie de Bonne Anse.

• La vitesse maximale est fixée à 30 km/h. Les pistes de la réserve sont étroites et parfois humides et glissantes. Le code de la route s'applique, le port de la ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière doit être respecté. La circulation avec les feux de croisement est recommandée.

• Utilisez les parkings aménagés pour stationner votre véhicule.

• Le port du casque, en vélo, est recommandé.

• Seuls les sentiers pédestres balisés sont autorisés.

• L'accès au phare se fait à pied, dix minutes de marche facile, à partir du parking situé en contrebas.

MODALITÉS D'USAGE DU SITE

Sont interdits dans la réserve naturelle du Cap N'Dua :

- les chiens ;
- la chasse ;
- tout feu et toute utilisation de feux d'artifice ou d'autres engins incendiaires ;
- le camping et le bivouac ;
- la dissémination de graines ou de plantules ;
- la collecte de tout matériel biologique végétal, animal ou minéral ;
- toute pollution et rejet de déchets dans les milieux naturels.

SÉCURITÉ

La réserve naturelle du Cap N'Dua est un espace naturel, très isolé dans le Grand Sud. La nature y est belle : elle peut aussi être dangereuse. Soyez prudent, surveillez vos enfants. Vous évoluez parfois à proximité d'à-pics vertigineux.

Lors des baignades, restez attentif.

Prévoyez le pique-nique. Il n'y a pas d'épicerie, ni de restauration sur le site ou dans les environs.

Le réseau GSM couvre la majeure partie de la réserve.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

- Je respecte la faune et la flore.
- Je ne collecte pas de bois.
- Je n'arrache pas les plantes.
- Je ne capture pas d'animaux sauvages.
- Je ne nourris pas les animaux.
- Je ne grave rien sur les troncs d'arbres ou les rochers.
- Je ne pêche pas.
- Je ne chasse pas.
- Je conserve mes déchets avec moi.
- Je ne fais pas de feu.
- Je n'emprunte que les sentiers balisés.
- Je ne campe pas.
- Je n'amène pas mon chien.

LES PARCS ET AIRES AMÉNAGÉES DE LA PROVINCE SUD



LOGEMENTS, TRANSPORTS & SITES PROCHES

Port Boisé Camping
Natacha Attiti (agent touristique diplômée)
Prix emplacement : 500 F/pers. - Bloc sanitaire (WC, douche)
Randonnées : 1 000 F/pers.
Tél. 84 63 14 - Mail : attitinat@yahoo.fr

Kanua tera Lodge
Baie de Port Boisé - Route de Kaa Nua - BP 110 - 98834 Yaté
Tél. 46 90 00 - Fax : 46 91 22

OPÉRATEURS PRIVÉS (activités, transports)
Kareda Transport maritime Grand Sud
Willy Méi - GSM : 89 58 67

Océan Transport maritime
Arnaud Wethy - GSM : 97 07 46

Chutes de la Madeleine : Tél. 46 98 00

Aire aménagée de Netcha : Tél. 46 98 00

Aire aménagée des Bois du Sud :
Cabine téléphonique : 88 92 08 ou GSM : 89 50 88

Parc Provincial de la Rivière Bleue : Tél. 43 61 24

Boucle de Netcha : entrée libre
Renseignements : Service des sports de la province Sud
Tél. 26 91 32

Point d'Information Touristique Grand Sud Yaté (Waho)
Tél. / Fax : (687) 46 06 25
pitgsya@mls.nc
www.adressemail.nc

Point d'Information Touristique Grand Sud Mont-Dore
Tél. / Fax : (687) 46 06 25
pitgs@mls.nc
www.destinationgrandsud.nc

Office du Tourisme
Tél. / Fax : (687) 28 75 80
centre.ville@office-tourisme.nc
14, rue Jean-Jaurès
Place des Cocotiers
98800 Nouméa
www.office-tourisme.nc

La Maison du Lagon
Port Moselle - B.P. 437
98845 Nouméa Cedex
Tél. / Fax : (687) 27 27 27
www.maisondulagon.nc

Météo : www.meteonc.com
Météofax : 36 67 37
Répondeur tél : 36 67 36 (70 F/min)

SECOURS
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Ambulance : 44 36 20



P Aire d'accueil

▲ Camping privé

☞ Point de vue